



**DOSSIER D'INSCRIPTION
À L'ÉCOLE PUBLIQUE DU TOURNIQUET
COMMUNE DE DERVAL
ANNÉE SCOLAIRE : 2024-2025**

Le dossier d'inscription est à remettre à la mairie.

Les pièces justificatives demandées sont :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une copie du livret de famille
- Les cartes d'identités des représentants légaux
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le carnet de santé de l'enfant (pages vaccination)
- En cas de séparation/divorce :
 - Un courrier des deux parents autorisant l'inscription de l'enfant à Derval.
 - Le jugement de divorce

ENFANT

- NOM :
- Prénom :
- Sexe : Masculin Féminin
- Date et lieu de naissance :
- Classe & école fréquentées en 2023-2024 (**joindre le certificat de radiation**) :
- Classe demandée en 2024-2025 :

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX)

	Parent 1	Parent 2
NOM		
Prénom		
Adresse		
Téléphone portable		
Téléphone domicile		
E-mail		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

AUTRES ENFANTS DANS LE FOYER

→ Même ceux qui ne fréquentent pas l'école

NOM	Prénom	Date de naissance	École fréquentée	Classe

PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT

NOM	Prénom	Lien de parenté	N° téléphone

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Médecin traitant :

- Nom :
- Adresse :
- Téléphone :

Votre enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

- Il pourra être établi un **Projet d'Accueil Individualisé** à la demande de la famille. Les médicaments correspondants (emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice) sont à remettre à l'enseignant. Les médicaments ne pourront être administrés que sur le temps scolaire avec une ordonnance à jour.

Vaccinations :

Merci de joindre les pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant.

Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires, il vous faut joindre un certificat médical de contre-indication.

ASSURANCE

Mon enfant est couvert par une assurance pour les risques pouvant intervenir sur le temps scolaire et extrascolaire.

- Nom de votre assurance :
- Numéro de police et/ou d'adhérent :

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

L'enfant fréquentera :

- L'accueil périscolaire : Oui Non
- Le restaurant scolaire : Oui Non

En cas de réponse positive, vous devez compléter le dossier d'inscription à l'association « **Les Voyageurs** », qui est en charge de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire.

→ Pour se le procurer, plusieurs possibilités :

- Le retirer à l'accueil de la mairie
- Le télécharger sur le site internet de la commune de Derval : www.derval.fr dans la rubrique « Actualités »
- Le télécharger sur le site internet de l'association : <https://lesvoyageurs-derval.com/accueil-periscolaire/documents/>

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse].....

Et [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresses à préciser si différentes]

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de : [Nom – Prénom de l'élève]

J'autorise/Nous autorisons... Je n'autorise pas/Nous n'autorisons pas...

... la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite.

Fait à

Le

Signature(s) :

Cadre réservé aux services de la Mairie

Dossier déposé ou reçu le :

Date d'inscription sur base élève :

Envoi à la Direction de l'école du Tourniquet :

Confirmation d'inscription aux parents :

Vu par le Maire le :